**WAZIERS.** — **Funérailles d'un jeune soldat.** — Hier eut eu lieu, au milieu d'une affluence considérable, les funérailles de Paul-Julien François, âgé de 21 ans.

Ce jeune homme, qui s'était engagé dans une compagnie d'ouvriers, il y a un an et demi, tenait garnison à Poitiers.

Il y a quelques jours, il était sorti en vélo avec quelques camarades, lorsque à la descente d'une côte assez rapide, il ne put s'arrêter, et, à une vitesse vertigineuse, il alla se jeter contre le mur d'une maison qui se trouvait au bas de cette côte.

Le choc eut lieu avec une violence extraordinaire, et le malheureux eut le crâne fracturé et des contusions multiples aux épaules. Transporté à l'hôpital, il y mourut quelques heures après.

On juge de la douleur des parents lorsqu'ils apprirent la terrible nouvelle.

## VALENCIENNES

**VALENCIENNES.** — Du 21 au 27 avril. — Naissances. — Henry Rémy, rue Paquet, 1. — Victor-Léopold Wazin, rue du Torreat, 2. — Robert-Victor Rémy, rue Pierre-Warin. — Juliette-Henriette Claisse, rue de l'Hôtel-Dieu. — Emile Lenotte, rue de l'Hôtel-Dieu. — Edmonde-Lucia Lahoureur, rue d'Alsace. — Edouard Delvoir, avenue du Quesnoy, 8. — Aline Lenotte, rue de l'Hôtel-Dieu.

Mariages. — Armand François et Marie Adenis. — Alphonse Mercier et Marie Créteur. — Henri Géaard et Marie Dekeukelaere — Adolphe Simoulin et Josephine Delhaye. — Fernand Cabelles et Juliette Guillain. — Henri Vermeulle et Marie Royer. — Léonard Lechevin et Emile Hennetton. — Claude Feraton et Zoé Blanchard. — Alfred Place et Marie Drocourt. — Louis Scalabrino et Espérance Fréalle.

Décès. — Armand Piérard, 47 ans, rue Saint-Jacques. — Henri Delbecq, 2 jours, rue de la Douane, 5. — Charles-Daniel Seelin, 42 ans, rue de Hesques, 1. — Jean Bassot, 18 ans, rue Abbévre, 9. — Clémentine Braconnier, 81 ans, rue Basse, 61. — Alphonse Fontois, 45 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Alfred Fraise, 37 ans, chemin du Halage. — Alexandre Simonis, 39 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Lucette Lewillion, 24 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Julie Dumortier, 34 ans, épouse de Désiré Lourdeux, rue des Moulineaux, 5.

**ANZIN.** — **Accident.** — A la Société d'Escaut-et-Meuse, l'ouvrier Jules Calonne a reçu un tuyau sur la jambe gauche. Il a le mollet fortement abîmé et devra chômer une quinzaine de jours.

**PROUVY.** — **Accident.** — Victor Deudon, 58 ans, d'Haussy, journalier à la Papeterie, chargeait des pièces de fer sur une brouette, lorsqu'il se piqua à la main gauche. 10 jours de repos.

**RAISMES.** — **Accident.** — L'ouvrier mineur Blanchard Désiré, 27 ans, travaillant aux mines Vicoigne, bondissait un tombereau de charbon lorsque, par suite d'un écart du cheval, l'une des roues lui passa sur le pied droit.

Blanchard devra se reposer assez longtemps.


POMMADE DERMATOMIQUE MOULIN

Cette Pommade guérit les Eczémas, Dartres, Boutons, Démangeaisons, Brûlures, Blessures, Hémorrhoïdes, Coupures, Piqûres, Gerçures, Engelures, Rougeurs, Boutons de Chevaux et Chiens et les Eruptions.

« Monsieur, votre pommade m'a « parfaitement réussi dans plusieurs « maladies de la Peau et Eczémateuses « chroniques. » Dr MONTAIGU, « médecin des Hôpitaux « 21, r. Croix-Petits-Champs, Paris.

« Votre pommade m'a parfaitement « réussi pour plusieurs chevaux : surtout les chevaux sont « très bien reconnus. » Dr M. LECHARTIER, « Château de Bures-Sur-Yvette, r. Vallée (Allemagne).

Il 2.50 la Pot, franc frano par Poste. — Pharm. Dr MOULIN, 32, Rue Lamarck-Grandes, Paris, et les bonnes Pharmacies.


## CAMBRAI

**L'administration des Hospices** civils de Cambrai a reçu le dossier approuvé de la construction de l'asile Godelier-Bolvin.

Les travaux seront mis en adjudication prochainement.

**La Commission du Syndicat des Bronzeurs** de l'arrondissement de Cambrai a donné sa réponse du 15 avril dernier, après de nombreux considérants vivement protestés contre *le projet de loi sur la falsification des bâbils de boissons.*

**A l'école de musique.** — M. Paul Cormont, professeur de violon, vient d'être nommé professeur de solfège, à l'école de musique en remplacement de M. Eug. Cauvrelier, décédé.

**Les élections pour le Conseil des Prud'hommes** ont eu lieu à Cambrai le dimanche 30 avril et lundi 1er mai; elles ont donné les résultats suivants :

Prud'hommes ouvriers élus : MM. Crétin, Briane et Flament.

Prud'hommes patrons élus : MM. Klein, Gallard, Delahre et Levatiée.

**Grave accident d'automobile.** — Dimanche, vers 6 h. 3/4 du soir, une automobile conduite par un ingénieur de Paris et dans laquelle avaient pris place M. Tissot et Mlle Timal, sa cousine, descendait le Boulevard Faidherbe. En face de la maison Bouvi, les jeune Mariot Auguste, 9 ans 1/2, et Déruelle Jules, 9 ans, qui jouaient sur le trottoir, voulurent traverser la chaussée, quand la voiture n'était plus qu'à une faible distance.

Que se passe-t-il? Nul ne le sait exactement; mais la voiture vire brusquement à gauche, atteignit le jeune Déruelle et lui passa sur le corps; continuant sa marche dans cette direction, la voiture brisa un arbre sur le terre-plein et ne put être arrêtée que beaucoup plus loin.

Le pauvre petit eut la cuisse gauche fracturée et de nombreuses contusions sur tout le corps. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital. Son état est très grave.

## AVESNES

**FERRIÈRE-LA GRANDE.** — **Un fils brutal.** — Mme Wattrax, septuagénaire, était l'objet des mauvais traitements de son fils, un ouvrier d'usine, âgé de 40 ans. Dernièrement, celui-ci revenait en proférant des menaces. La pauvre femme, effrayée, s'enferma dans sa maison, mais l'autre démolit la porte, entra et se jetant sur sa mère la renversa et la menaça d'un coup de revolver. Puis, effrayé lui-même de son acte brutal, et sachant qu'il est recherché, il prit la fuite.

Une plainte a été déposée.

**LE QUESNOY.** — M. Paul Avis, envoyé sa démission de 1er adjoint de la ville du Quesnoy.

## FOURMIES

**Avis.** — A partir du 6 mai, les audiences de conciliation tenues jusqu'à ce jour à la Mairie par M. le Juge de Paix de Trélon auront lieu en la salle des Syndicats, qui deviendra ainsi salle du Palais de Justice.

# TRIBUNAUX

### *Tribunal correctionnel de Lille*

*Audience du 29 avril*

Présidence de M. CHAUCHE, vice-président

**UNE QUESTION DE DROIT INTÉRESSANTE**

**Les employés du chemin de fer sont-ils chargés d'un service public.**

Le Tribunal a répondu par une distinction. Il a décidé qu'un employé du chemin de fer est chargé d'un service public quand il fait respecter les lois et les règlements de police mais qu'il n'en est plus de même lorsqu'il agit uniquement en qualité de représentant de la Compagnie et dans un intérêt purement commercial.

Voici quels sont les faits. Le 24 février dernier, M. Splingard, boucher à Lille, avait fait expédier en gare de Lille dix chevaux destinés partie à l'alimentation, partie au commerce. Les chevaux devaient lui arriver dans la soirée, mais il les attendit vainement jusque une heure du matin. Renseigné en gare de Lille le lendemain, à 7 heures, onde fit attendre encore jusque huit heures, et alors seulement le sous-chef, M. Verhaeghe, le conduisit aux wagons où étaient enfermés ses chevaux.

Là, une surprise bien désagréable l'attendait. Un des chevaux se trouvait seul dans un wagon couché sur le flanc et se mourant. Les neuf autres enfermés dans un second wagon étaient tous plus ou moins atteints.

D'autre part, il était impossible de désapprendre les chevaux, le wagon n'étant pas à quai. M. Splingard demanda qu'on les mît à quai. Mais cette question semblait intéresser bien peu M. le sous-chef de gare, qui se contenta d'envoyer notre boucher se promener d'un bureau à l'autre.

Tant et si bien, qu'à 11 h. 1/2, M. Splingard se fâcha. On se fâcherait à moins. Il demanda catégoriquement à M. Verhaeghe si on allait lui livrer ces chevaux. Le sous-chef trouvant que décidément le client devenait crampon, lui répondit que ses chevaux étaient à quai. La discussion recommença et il paraîtrait que M. Splingard traita le sous-chef de manteur.

Puis M. Splingard alla quérir un vétérinaire pour constater l'état des chevaux et un inspecteur de la Compagnie pour se faire livrer. L'inspecteur s'adressa au chef de gare qui fit mettre les wagons à quai et les chevaux purent enfin être débarqués.

On constata que la Compagnie, satisfaite d'avoir abîmé dix chevaux à un client s'en serait tenue là. Aussi M. Splingard dut-il être quelque peu stupéfait quand il apprit qu'elle avait porté plainte et qu'il était cité en correctionnelle pour injures envers un employé du chemin de fer dans l'exercice de ses fonctions.

A l'audience Me Thery se porte partie civile pour la Compagnie et demande 1 franc de dommages intérêts et des affiches arguant du grand intérêt qu'a la Compagnie à faît respecter ses agents.

Me Brackers d'Hugo pour M. Splingard soutient que, à la date du 24 février, il n'était élevé une contestation entre un commerçant, son client et le préposé d'un autre commerçant ; la Compagnie du chemin de fer du Nord.

Il s'agissait uniquement de savoir si l'entrepreneur de transport allait ou non livrer les chevaux. L'employé du chemin de fer n'agissait pas qu'en ce moment comme chargé d'un service public, il se faisait pas respecter les lois et règlements spéciaux. Il n'était donc pas revêtu de la moindre parcelle de l'autorité publique.

Le tribunal adopte cette thèse contraire aux conclusions du ministère public qui le siège est occupé par M. le Huitron Kérisel qui prétendait que tout agent assermenté doit être considéré comme citoyen chargé d'un service public.

Splingard est donc acquitté.

**UN ÉCHO DE L'AFFAIRE DE LA FRAUDE DES WAGONS-LITS**

Il est bien à supposer que c'est la dernière. Un des auteurs de cette fraude, Eugène Dantlain, acquitté par le Tribunal correctionnel et condamné, sur appel du ministère public à un mois de prison par la cour de Douai, avait été condamné par le tribunal de Lille, d'autre part, à 4 mois de prison pour rébellion, outrages, coups et port d'arme prohibé.

Nos lecteurs connaissent les faits. Le 8 janvier, Dantlain se trouvait à Croix, au « Café de l'Harmonie ». Le garde-champêtre Boyer apprit sa présence en présence d'un peu partie. Une lutte s'engagea entre les deux hommes. Le garde menacé d'un revolver dut lâcher prise et Dantlain s'enfuit.

Dantlain fit opposition au jugement de défaut du 4 février. Malgré la plaidoirie de Me Grombé, le Tribunal confirme purement et simplement son jugement.

**ENFANTS PAUVRES!**

On dit qu'il n'y a pas sur les arbres deux feuilles qui se ressemblent. Les poissons en eau ne doivent pas différer des feuilles, si nous en croyons Mme Fontaine, une brave ménagère de Tourcoing.

Le 26 février, au marché de Tourcoing, il lui fut décrié un superbe fachot de poireaux. En même temps, un maraîcher, M. Delobel, se plaignait qu'on lui ait subtilisé 2 choux-fleurs.

Or, l'agent Rousseel arrête un individu, David Kenens, 31 ans, lequel fuyait isolément avec trois choux-fleurs et les poireaux. Mis en présence de ses chers poireaux, Mme Fontaine les reconnut aussitôt. Est-ce à leur chevelure plus soyeuse? Est-ce à leur robe d'un plus beau vert? Toujours est-il qu'elle les reconnut positivement.

Kenens est en outre inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion. Pour ces divers délits, le tribunal lui inflige trois mois et un jour de prison.

**LES EXPLOITS D'UN ALCOOLIQUE**

Alfred Lepers, 43 ans, a été plusieurs fois enfermé à l'asile d'aliénés d'Armentières. Il est un alcoolique invétéré. A peine sorti de l'asile il se remet à boire et alors insénsiblement il se rend chez sa femme, rue du Pont-Neuf, à Lille, de laquelle il est séparé de corps et se met à tout démolir.

C'est ce qu'il a encore fait le 26 avril dernier, vers 10 heures du matin. Mais cette fois-ci il s'en est pris non seulement à sa femme mais aux voisins, chez lesquels il s'est mis à casser portes et fenêtres.

Lepers ne demande qu'une chose, retourner à l'asile où son père et son grand-père déjà sont morts. Indépendamment de malheureux, le Tribunal lui inflige seulement 16 fr. d'amende.

**UN AMATEUR DE CARTES-POSTALES**

Hypolite Ancanta a détourné 2.013 cartes-postales au préjudice de M. Hotissier, dépositaire de journaux, rue de Paris, à Lille. Ancanta n'est pas un collectionneur. Il a de suite vendu les cartes.

2 mois de prison et 25 fr. d'amende.

**UNE KLEPTOMANE**

Elodie Prum, 20 ans, a dérobé des sacoches en percalaine au préjudice de M. Aubry, marchand de faïences à Lille ; des broches et divers autres objets aux « Galeries Lilloises ».

Elodie Prum semble très désolée. « Jamais je n'ai fait ça, dit-elle, je me demande ce qui m'a pris. »

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison avec sursis.

**LA FRAUDE**

Camille Gérard, 17 ans, rouleur à Mons, a introduit en fraude un peu de tout : tabac haché, en poudre, en rôle, cigarettes, allumettes en bois et allumettes-bougies. Il a été arrêté le 27 avril, à 10 heures du matin, au passé de Baudues, en compagnie d'un autre individu, qui a pris la fuite. 6 jours avec sursis et 500 francs d'amende.

Henri Leuridan, 17 ans, garçon boulanger, sans domicile fixe, fraude de 5.400 allumettes, le 27 avril, à 10 h. 1/2 du matin, arrêtés Hornet, à Wattrelos, 2 mois et 500 francs.

Maurice Cappelle, 16 ans, et Henri Descampt, 19 ans, tous deux fileurs à Lille, ont été arrêtés le 27 avril, à 10 h. du soir, carrière du Christ, à Wattrelos, chargés de contrebande. A tous deux six jours et 500 fr.

Eugène Lambrock, 22 ans, deux mois et 500 fr., pour avoir importé trois chiens de fortenance le 28 avril, à 10 h. 3/4 du soir, passé du Bellan, à Wattrelos.

Emile Bonte, 58 ans, tisserand à Croix, deux mois et 500 fr., pour fraude de 19 kil. de café vert, le 26 avril, à 10 h. du soir, yeve Ramen, à Willems.

**AFFAIRES DIVERSES**

Pour vagabondage, 3 jours à Daniel-Tranlemer, 19 ans, et 48 heures à Paul Cloetens, 16 ans.

Alphonse Dekoker, 20 ans, demandait le 24 avril, son livret à compatron, M. Buyschaert, cultivateur à Sailly. Le livret lui fut donné.

Quelques heures après, Dekoker revient livre. Il donna des coups de pied dans la porte et menaça son patron d'un couteau, 8 jours de prison et 5 fr. d'amende pour ivresse.

Delplanque Alphonse, 34 ans, 8 jours de prison et 5 fr. d'amende pour ivresse et rébellion envers le garde-champêtre Godon, de Croix.

Auguste Droulez, 20 ans, et Jean Debeuck, 19 ans, ont dérobé une oie et un coq au préjudice de M. Herman, cultivateur à Hautbourdin. 1 mois à Droulez, 4 mois à Debuck.

# DOCUMENTS
## du Tribunal de Commerce de Lille

**SOCIÉTÉS**

D'un acte sous seing privé en date du 1er avril 1905, il appert que le capital de la société formée entre M. Alexandre SAUDEMONT, fabricant de chicorée à Sainghin-en-Weppes, et M. Georges POUGART, demeurant à Wepnes, qui était de 8.000 fr. est porté à 9.200 fr.

Par acte sous seing privé en date du 28 février 1905, il appert qu'il est formé une société anonyme à capital et personnel variables et à responsabilité limitée dite : « Institut d'Hygiène et de médecine du Nord », pour toutes opérations financières, commerciales, industrielles et autres. Le siège est à Lille, rue Royale, 4 bis ; durée illimitée ; capital actuel 125 fr.

D'un acte passé devant Me Delaplanque, notaire à Lille, le 5 avril 1905, il appert qu'il est formé une société en nom collectif, sous la raison sociale « P. HEL », pour la vente et la réparation des violons et violoncelles, etc. Le siège est à Lille, rue Nationale, 14 ; durée 15 ans ; capital évalué 71.000 fr.

Du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société anonyme des « Ciments et chaux hydrauliques du Nord » à Haubourdin, tenue le 10 avril 1905, il appert qu'il est apporté différentes modifications aux statuts.

D'un acte passé devant Me Bouscel, notaire à Lille, les 7 et 8 avril 1905, il appert qu'il est apporté modification à la société « DELESALLE-DESMEDT », dont le siège est à Lille, rue Princesse, 38.

Par assemblée générale extraordinaire de la société anonyme et en commandite par actions au capital de 15.000.000 « Maison de la BELLE JARDINIÈRE », Bessand père et fils, Simon et Cie, siège à Paris, tenue le 27 mars 1905, il appert qu'il est apporté modification au premier paragraphe des conventions statutaires des 11, 12, 13 et 18 janvier 1905.

**RÉUNIONS**

de liquidations judiciaires et de faillites

Le 4 mai 1905, à dix heures trois quarts, nomination du liquidateur définitif du sieur Georges DENIS, cafetier à Lille. — Juge-commissaire M. Wargny ; liquidateur, M. Corset.

Le 2 mai 1905, à onze heures, concordat du sieur Auguste FIEVET, ex-négociant en fers, à Lille. — Juge-commissaire, M. Wargny ; liquidateur, M. Wannebrouck.

Le 3 mai 1905, à douze heures et demie, première affirmation des créances du sieur Eugène LUCHART, ex-cafetier à Lille. — Juge-commissaire, M. Hoabron ; liquidateur, M. Corset.

Le 3 mai 1905, à dix heures, première affirmation des créances de la Société LA CAISSE DES PRÉVOYANTS RÉUNIS, Lille. — Juge-commissaire, M. Danel ; syndic, M. Wannebrouck.

Le 4 mai 1905, à dix heures, dernière affirmation des créances des sieurs SONNEVILLE frères, teinturiers à La Madeleine. — Juge-commissaire, M. Danel ; syndic, M. Cussac.

Le 5 mai 1905, à douze heures un quart, concordat de la dame SENECHAL-SNEARD, marchande forraine à Lomme. — Juge-commissaire, M. Nuytten ; liquidateur, M. Corset.

Le 5 mai 1905, à douze heures trois quarts, compte définitif du sieur Edouard TYKOZINSKI, négociant à Lille. — Juge-commissaire, M. Neytten ; liquidateur, M. Corset.

**CONVERSION EN FAILLITE de liquidation judiciaire**

Le 25 avril 1905, le tribunal a converti en faillite la liquidation judiciaire du sieur Charles BONNEL, cabaretier, marchand de légumes à Emmerin. — Juge-commissaire, M. Hoabron ; syndic, M. Corset.

**DÉCLARATION DE FAILLITE**

Le 28 avril 1905, du sieur Jules FLAMENT, facteur aux Halles centrales de Lille, demeurant rue Ratisbonne, Lille. — Juge-commissaire, M. Vaillant ; syndic, M. Tiprez.

# DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de décès qui aura chanté en l'église paroissiale de Saint-Martin d'Esquermes, à Lille, le jeudi 4 mai 1905, à onze heures (les Laudes à dix heures et demie), pour le repos de l'âme de

**Madame Henri VERSTRAETE**

née Louise Aimée LELONG, Membre du Tiers-Ordre de Saint-François, décédée à Lille, le 26 avril 1905, dans sa soixante-deuxième année, munie des sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 7117

# BOURSE DE BRUXELLES

1er MAI 1905

| Dernière Journée | CHARBONNAGES | Cours de la veille | Cours du jour |
|---|---|---|---|
| | Ancre | 1900 .. | .... .. |
| 3 janvier 1904 | Anderlues | 710 70 | 705 .. |
| 3 août 04 | Bonnissart | 470 .. | 480 .. |
| 4 avril 99 | Bois d'Avroy | 670 .. | 677 .. |
| 5 avril 04 | B.-S.-Ch. d'Ougrée | 2385 .. | .... .. |
| 21 avril 04 | Carbonage-Central | 530 .. | 522 .. |
| 15 oct. 04 | Charb. Belge | 510 .. | 512 .. |
| 15 avril 04 | Chesnière à Dour | 1497 50 | 1490 .. |
| 2 mai 04 | Concorde | 1065 .. | 1057 .. |
| 2 mai 04 | Crachet (Flénu) | 1851 .. | 1760 .. |
| 3 mai 04 | Croyère | .... .. | .... .. |
| 15 avril 04 | Dalbusch | 1225 .. | 1222 .. |
| 2 août 04 | Espérance, B. F. | 780 .. | .... .. |
| 3 mai 04 | Fontaine l'Evêque | 1320 .. | 1300 .. |
| | Forstenberg Chx | .... .. | .... .. |
| | Furstenbaug Div. | .... .. | .... .. |
| 25 avril 04 | Houffre | 1325 .. | 1315 .. |
| 27 nov. 03 | Grand Bulacon | 1025 .. | .... .. |
| 31 déc. 03 | Gr. Bouscheval Fest | 2344 .. | 2000 .. |
| 15 mars 04 | Grand Mambourg | 420 .. | .... .. |
| 15 juin 1904 | Haine-St.-Pierre | 195 .. | .... .. |
| 3 mai 04 | Hasard | 272 50 | .... .. |
| 5 oct. 04 | Horlez | 1325 .. | 1315 .. |
| 3 nov. 03 | Id. Unies du Chart. | 305 .. | 308 .. |
| 1er oct 04 | La Haye | 1720 .. | .... .. |
| 31 mars 03 | Levant de Flénu | 4500 .. | 4000 .. |
| 15 avril 04 | Marchienne | 710 50 | 700 .. |
| 1 février 04 | Marimont | 1815 .. | 1810 .. |
| 2 nov. 04 | Noël Sart Culpart | 1500 .. | 1525 .. |
| 2 juin 04 | Nord de Charleroi | 2250 .. | 2225 .. |
| 3 août 04 | Patience Beaujonc | 1250 .. | 1240 .. |
| 1 mars 04 | Produits du Flénu | 4625 .. | 5000 .. |
| 2 juin 04 | Régale de Gosson | 1905 .. | 1860 .. |
| 3 mai 04 | Sacré Madame | 3000 .. | .... .. |
| 3 octob. 04 | Trieu-Kaisin | 840 .. | 800 .. |
| | **ZINC** | | |
| 1er juin 04 | Asturienne | 4375 .. | 4377 .. |
| 3 nov. 04 | Austro-Belge | 370 .. | .... .. |
| 3 nov. 04 | Mébula | 1020 .. | 1050 .. |
| 31 déc. 1900 | Nouvelle Montagne | 375 .. | .... .. |
| 10 mai 04 | Vieille Montagne | 634 25 | 630 .. |
| 2 mai 04 | Zincs de Silésie | 1485 .. | 1507 .. |
| | Djebels | 1438 75 | .... .. |
| | **MÉTALLURGIE** | | |
| 3 nov. 04 | Acclaer | 7885 .. | 7800 .. |
| 19 déc. 1902 | Angleur | 377 50 | 370 .. |
| 15 janvier 04 | Brunck | 440 .. | .... .. |
| 3 nov. 04 | Cockerill | 1230 .. | 1716 .. |
| 14 déc. 03 | Dalmagne | 1900 .. | 1920 .. |
| 15 mai 99 | Nicolet | .... .. | 332 .. |
| 3 août 04 | Ougrée | .... .. | 1300 .. |
| | Providence Russe | 451 .. | .... .. |
| | Russo-Belge | .... .. | .... .. |
| | Sambreback | 1467 50 | .... .. |
| | Kelomne | 1095 .. | 1085 .. |
| | **DIVERS** | | |
| | Banque 3 % | 99 80 | 99 80 |
| | Brésiliens 1888 | 108 25 | 108 25 |
| | — 1900 | .... .. | .... .. |
| | Anvers 1887 | 106 50 | 106 50 |
| | — 1902 | .... .. | .... .. |
| | Congo | 91 125 | 91 25 |
| | Congo, Lots | 78 .. | .... .. |
| | Métropolitain | 610 .. | 611 .. |
| 11 juillet 04 | R. Not. de Belgique | 4540 .. | 4520 .. |
| | Lods (Calef. mar.) | .... .. | .... .. |
| | Congo (parts) | .... .. | .... .. |


BANQUE DU NORD ET DES FLANDRES

A. & L. PALLIEZ, Adm.-Dgts

LILLE { 108, rue Nationale, 108 / 39, rue Faidherbe, 39

AMIENS. — 6, Rue des Trois-Cailloux.

ORDRES DE BOURSE

CHARBONNAGES AU TARIF OFFICIEL

RÈGLEMENTS SÉRIEUX

PAIEMENT SANS FRAIS DE TOUS COUPONS

même 15 jours avant leur échéance

Depuis bibliothèque : *Echo des Charbonnages*

Abonnements : Nord et Entreprises, 5 fr. par an ; Autres départements, 6 fr. ; Etranger, 8 fr.



Imp. de la *Croix du Nord*, 15 r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : Ch. Vasse


## *Mouvement du port de Dunkerque*

**Entrées du 30 avril**

Havre, Vap. Jean-Bart, 264, dm. Debaecker.
Dakar, V. Santé-Fé, 1713, dm. Ch. Régale.
Goole, Vap. eng. Ralph Creyke, 434, dm. Albert.
Gamilas, Sl. Cyrano, 64, mineral, Leroy.
Port-Médoc, 3 mg. ang. Jenny-Jones, 126, ardoises.
Nantes, V. Penfeld, 456, dm. Leroy.
Leith, Vap. holl. Amniet, 676, dm. Hecquet.
Huelva, V. ang. Silva, 911, mineral Leroy.

**Du 1er avril**

Riga, V. all. Uranions, 662, dm.
Hull, V. ang. Dynamo, 535, dm. Debaecker.
Bilbao, Vap. St-Pierre, 571, mineral, Société Denain-Anzin.
Amsterdam, V. holl. Zeeuland, 2719, dm. Walford.

**Sorties du 30 avril**

Newcastle, V. norv. Salerno, 1669, lège, Duchateau.
Boulogne, V. Pluton, 531, dm. Leroy.
Rotterdam, V. Amiral-L'Hermite, 86, div. Debaecker.
Cherbourg, Sl. Augustine-Marguerite, 18, charbon, Leroy.
Cherbourg, Sl. Marie-Louise, 29, charbon, Leroy.

## BÂTELLERIE

Accaneur et Balance des Fourneaux *Bélandres sortant sur Dunkerque*

Le 30 avril

Espoir, Stekelenburg, charbon. — Aléa, Hochart, charbon. — Espoir, Verhille, charbon. — Oranie, Lesseg, briques. — Union, Fleuret, briquettes. — Jeanne-Alfred, Théry, engrais. — Elda, Vasseur, bouteilles. — Splendide, Pépin, briques. — Progrès, Boussens, gravier.

# MARCHES

Lille, — SUCRES. — Sucre cassé : » » .71 50 ; Sa pain n° 1 : 28 .. ; n° 3 : » » ; Cuite-n° jet : 28 50 à » » » » » » à .....

ALCOOLS. — Esprit 86 disp. 100 .. à .....

Arrondissement, les mil

| | | | |
|---|---|---|---|
| Farine, 100 kilos. | 28 — à — | | |
| Seigle, » | 27 — — | | |
| Orge, » | 16 50 — — | | |
| Maïs, » | 18 — — | | |
| Avoine, » | 16 50 — — | | |
| Sarrasin, » | 19 25 — — | | |
| Pois, » | 23 — — | | |
| Harlotte, » | 65 — — | | |
| Fèves, » | 19 — — | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Saumons, 1er mai | | Saumons, printemps, mai | |
| Gd blanc, Flandr. | 17.50 | Bouch. | 1.75 |
| Id noir, » | ..... | Tourc. | 2.00 |
| Id bl. de Zeeuw | | Houtport | |
| Id noir, Zeeuw | 17.50 | Tourc. | 1.60 |
| Colons, Ms | | Bouch. | |
| Harlotte, Ms | | Tourc. | |

Saindoux, en francs par 100 kilos. — Soutenu.

| | |
|---|---|
| Wilons, avril | ..... |
| — mai | ..... |
| — juin | ..... |
| — juillet | 60.75 |
| — septembre-octobre | 57.50 |
| — octobre | 57.... |
| — novembre | ..... |


BAUME MIRACULEUX des TRAPPISTES de la Trappe Soleilmont

Guérison rapide des Douleurs, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Maux de Reins, Douleurs de toutes sortes, Contusions, Entorses, Foulures, Blessures, Coupures, Piqûres, Brûlures, Gerçures, Engelures, Ecorchures, Boutons, Eczéma, Dartres, Hémorroïdes, Coqueluche, Grippe, Bronchites, Maux de Gorge, Angines, Douleurs de Poitrine, Douleurs de Ventre, Douleurs de Dos, Douleurs de Jambes, Douleurs de Pieds, Douleurs de Tête, Douleurs de Dents, Douleurs de Oreilles, Douleurs de Yeux, Douleurs de Nez, Douleurs de Bouche, Douleurs de Cheveux, Douleurs de Ongles, Douleurs de Seins